

Réunion du conseil d'établissement

Présent au CÉ :

Rémi Duquette, Kelly Remay, Gaelle Planquois, Pierre-Marc Veillette, Nathalie Maurice, Loli, Anne-Sophie Maguire-Armand

Absents: François Rebello, Pauline Thomas, Garbielle Bisson (elle sera remplacée),

1- Lecture de l'ordre du jour

- i. Un point d'ajout est proposé sous "divers" a été proposé par Kelly dans un courriel à Anne-Sophie de type "Discussion" intitulé "Interdiction pour les parents de circuler dans l'école à moins de faire du bénévolat ou d'être un parent d'un enfant en maternelle"
- ii. Rémi propose l'adoption de l'ordre du jour et Gaelle appui

2- Adoption du procès verbal du dernier CÉ du 7 juin 2022

- i. Pierre-Marc propose l'adoption du procès verbal du dernier CÉ du 7 juin 2022 et Kelly appui

3- Suivi au PV

- a. La directrice passe en revue les points adoptés lors du CÉ du 7 juin 2022
- b. Rapport au sujet des plafonds
 - i. Anne-Sophie explique que tous les plafonds ont été remplacés au 2e et il n'y a plus de problème au 2^e étage depuis la fin des travaux
- c. Réduction du budget
 - i. La baisse des étudiants est généralisée sur l'île de Montréal et l'école LHL n'y échappe pas.
 - ii. Le CÉ avait tenté de faire pression sur la CSSDM pour redéfinir le territoire de l'école LHL mais avec fin de non-recevoir.

Point ajouté : Élection au CÉ

- Gaelle Planquois élue Présidente du CÉ
- Loli élue Vice-présidente du CÉ
- Rémi Duquette élu Secrétaire du CÉ

Anne-Sophie explique le rôle du CÉ et les responsabilités associées au CÉ.

4- Service de garde (frais, parascolaire)

- Karine explique la situation d'opération à perte du service de garde causé en partie par les imprévus de la pandémie ainsi que par la hausse des salaires des employés sans que les frais n'aient été ajusté par l'état. Donc le gouvernement hausse les

salaires mais pas les revenus du service de garde et crée ainsi une situation d'opération à perte.

- Karine propose donc d'augmenter le coût des journées pédagogique seulement pour le moment.
 - o Le coût est de \$8.95 pour les enfants réguliers
 - o Le gouvernement et la CSSDM permettent un coût entre \$9 à \$15.30
 - o \$15.30 est approuvé (Kelly propose et Gaelle appuie)
- Rémi propose que l'on essaie d'aider de façon pro-active les familles dans le besoin pour que leurs enfants puissent participer à la journée pédagogique à l'école. Anne-Sophie prendra action avec Natalie pour trouver une solution pour les familles dans le besoin.
- APPA = Technicienne et éducatrice

5- Conseil d'établissement

a. Projet éducatif

i. Anne-Sophie prend la parole pour nous expliquer les décisions de l'équipe école :

1. 2022 : projet de lecture et stratégie de lecture se veut encore le focus principal.
2. Les étudiants masculins sont en plus grande difficulté de façon généralisée au Québec et l'école LHL ne fait pas exception.
3. Qu'est-ce que la réussite scolaire? La progression des apprentissages est ce qui est favorisé et non seulement les résultats scolaires.
4. Poste d'éducation spécialisé et autres postes sont toujours en support du projet éducatif. La réduction du budget évidemment rend la situation plus difficile mais on s'en sort bien malgré les besoins d'éducation spécialisé de plusieurs élèves.

b. Sorties éducatives

i. Anne-Sophie présente la liste complète des sorties de Maternelle à 6^e ...

1. Rémi propose l'approbation et Olli appui

c. Suivi chantier

i. Tout est fini. Bonne nouvelle : en principe pas de chantier l'année prochaine

6- Délégué au Comité de parents

a. François Rebello (absent) – nous remettons ce compte-rendu à la prochaine réunion

7- Divers

a. Accès interdit des parents à l'intérieur de l'école à moins d'être un bénévole ou d'être un parent d'un enfant en maternelle

i. Anne-Sophie explique la décision de l'équipe école basée sur les 3 points suivants :

1. Sécurité avant tout – on ne connaît pas les parents alors difficile de savoir ou identifier un mauvais acteur
2. Permet une meilleure gestion des entrées et déplacement à l'intérieur de l'école

3. Plus facile d'intervenir vis-à-vis d'un conflit ou problème avec un enfant si les parents ne sont pas présent. Ceci permet d'éviter les cas rares où les parents auraient eu un comportement inapproprié
 4. 95% des écoles de la CSSDM ne permettent pas aux parents d'entrer à l'école
- ii. Karine mentionne que le service de garde serait en faveur d'avoir les parents à l'intérieur de l'école car cela aiderait pour les plus jeunes de 1^e ou 2^e qui sont moins indépendant et aiderait en général au moral du personnel du service de garde
 - iii. Gaëlle mentionne que les parents appréciaient énormément le contact humain avec l'éducatrice du service de garde qui permettait de rester au parfum de ce qui se passait à l'école en général.
 - iv. Rémi mentionne que les parents du CÉ et les parents en général aurait aimé être mis au courant plus tôt des problématiques soulevées car on aurait pu trouver des solutions ensemble qui auraient pu conduire à un compromis plus collégial
 - v. Anne-Sophie mentionne qu'elle pourrait demander aux enseignants de venir expliquer leur décision.
 - vi. Comme le sujet amené par Kelly nécessite plus de temps et de discussions, nous proposons de clore et remettre la discussion à un autre CÉ.

8- Comités de travail

- a. Fondation --
- b. Comités – tout va bien pour le moment à l'OPP et vu les 3 dernières années de pandémies, plusieurs parents veulent s'impliquer – surtout dans les comités comme la bibliothèque qui donne accès à l'école.
- c. Événements spéciaux – l'halloween s'en vient et les préparatifs vont bon train.

9- Levée de l'assemblée à 20:37

Dates de CÉ pour cette année 2022-2023 :

- 6 décembre
- 31 janvier
- 21 mars
- 25 avril
- 6 juin

